

L'Info-Dinois

Mensuel d'informations municipales

Vol. 13 | No. 04 | Avril 2024



Sainte-Hénédine

RÉSUMÉ DE LA SÉANCE DU CONSEIL

DÉJEUNER DES POLICIERS

DES NOUVELLES DE NOTRE ÉCOLE

COMMISSION DES LOISIRS

BIBLIOTHÈQUE LA DÉTENTE

RAPPEL IMPORTANT

Il est obligatoire d'obtenir un permis de feu à la municipalité pour faire des feux à ciel ouvert autres que ceux de cuves. De plus, vous ne pouvez faire brûler que des branches, des feuilles ou du foin. Soyez tout particulièrement prudents en cas de sécheresse et suivez les recommandations de la SOPFEU publiées dans les médias.



La municipalité de Sainte-Hénédine est à la recherche d'un(e)

SECRÉTAIRE ADJOINT(E) POSTE NUMÉRO 2

Sous la responsabilité du directeur général, le (a) secrétaire adjoint(e) s'occupe : De l'accueil des gens et de la réception des appels, du courrier, de courriel, des réservations de salles, de la facturation, perception des taxes, formation à suivre pour la préparation de l'électorat, de la mise en page des documents tels que procès-verbaux, règlement ou autres documents administratifs, du journal mensuel, de placer les annonces et/ou informations sur le site web ainsi que le babillard électronique. S'ajoutent à cela les autres tâches cléricales ou administratives assignées.

QUALIFICATIONS REQUISES ET CONDITIONS POUR CE POSTE :

- Connaissance fonctionnelle des logiciels : Windows, Excel, Outlook, PowerPoint et logiciel de médias sociaux
- Diplôme d'études en bureautique de bureau ou l'équivalent dans une discipline appropriée. En absence d'une formation, posséder une expérience de travail pertinente de niveau équivalent.
- Bonne connaissance de la grammaire française
- Autonomie, initiative, discrétion et esprit d'équipe
- Horaire flexible ± quatre (4) jours/semaine
- Salaire à discuter selon expérience, compétences et politique salariale en vigueur



Les personnes intéressées peuvent transmettre leur curriculum vitae avant le 30 avril 2024

À : Municipalité Ste-Hénédine a/s Directeur général
1299 Route Sainte-Thérèse, Sainte-Hénédine, QC G0S 2R0

Par courrier électronique : info@ste-henedine.com

Les personnes retenues seront avisées par téléphone au plus tard le 1^{er} mai 2024

Municipalité Ste-Hénédine

1299, route Ste-Thérèse, Ste-Hénédine, QC G0S 2R0 | Tél. : 418 935-7125 | Téléc. : 418 935-3113 | info@ste-henedine.com | www.ste-henedine.com
Heures d'ouverture du bureau municipal : lundi au vendredi 9 h à 12 h – 13 h à 16 h sauf les vendredis de juillet et août fermé

Commission des loisirs

1229, route Ste-Thérèse, Ste-Hénédine, QC G0S 2R0 | loisirs-sthe@hotmail.com | 418 935-7125 (bureau) ou 418 935-7108 (chalet)
Pour connaître les activités des loisirs consultez la page Facebook : **Loisirs Ste-Hénédine**

RÉSUMÉ DE LA SÉANCE DU CONSEIL DU 4 MARS 2024

1. Adoption rapport évaluation bâtiments et biens et autorisation augmentation franchise assurance
2. Adjudication contrat entrepôt municipal
3. Adjudication contrat vidange étangs
4. Autorisation travaux aménagement plate-forme pour centrifugeuse
5. Autorisation transport boues par Transporteur en Vrac
6. Autorisation disposition boues chez Englobe et au site d'enfouissement de Frampton
7. Balayage rues 2024
8. Abat poussière 2024
9. Travaux voirie 2024
10. Autorisation entente avec Guimond Dallaire enseigne de Bienvenue limite Sainte-Marguerite/Sainte-Hénédine
11. Proclamation journée nationale santé mentale le 13 mai 2024
12. Autorisation participation colloque de zone à Lac-Échemin ADMQ 14 mai 2024
13. Autorisation réparation filtre échangeur ionique baryum par compagnie Magnor
14. Autorisation remplacement média des filtres de baryum
15. Autorisation réalisation travaux communautaires
16. Nomination vérificateur pour 2023 et production déclaration finale états financiers
17. Autorisation modification contrat de collecte d'ordure avec MATREC suite à demande de la MRC



DES NOUVELLES DE NOTRE ÉCOLE

Le 28 mars et 2 avril dernier se tenait la célébration des textes informatifs que les élèves avaient pratiqués au cours de la deuxième étape. Cette célébration s'est tenue sous forme de kiosques à visiter où les élèves expliquaient à leurs amis et au personnel le sujet qu'ils avaient retenu. Les enfants ont apporté des objets de la maison en lien avec leur texte pour agrémenter leur présentation.



L'école la Découverte effectuera sa collecte de bouteilles printanière, **samedi le 20 avril**. Parents et enfants passeront récupérer vos cannettes et bouteilles de plastique à compter de 8 h 30. Vous pourrez les laisser à un endroit visible à l'extérieur. Merci de votre générosité!

Audrey Quirion Association des étudiants de Ste-Hénédine Inc.

Le 12 mai, c'est la fête de toutes les mamans. Unique à nos yeux, cette maman représente pour nous l'amour inconditionnel, la tendresse au quotidien, les efforts réalisés année après année pour que chacun d'entre nous, devienne quelqu'un de bien. Cette mère, cette héroïne modeste qui mériterait une statue, c'est toi.

Bonne fête des Mères!

En ce mois de mai dédié à Marie, nous désirons vous inviter, tous les mardis 19 h, à la sacristie pour le chapelet animé.

Nous vous rappelons que nos célébrations sont le 2^e et 4^e dimanche du mois à 9 h.

L'équipe d'animation locale

DÉJEUNER DES POLICIERS – 29^e ÉDITION



C'est avec plaisir que nous vous invitons à la 29^e édition du Déjeuner des Policiers au profit de la Maison de la Famille Nouvelle-Beauce.

Ce déjeuner se déroulera le **samedi 4 mai prochain entre 7 h et 11 h 30 à La cache à Maxime**, situé au 265, rue Drouin à Scott.



Le personnel policier et civil de la Sûreté du Québec MRC de La Nouvelle-Beauce vous servira un copieux déjeuner. Aucuns frais fixes ne seront perçus. Toutefois, les montants volontaires seront remis entièrement à la Maison de la Famille Nouvelle-Beauce.



**« LE 25 MAI,
VENEZ PEDALER AVEC NOUS »**

Lancement de la saison de vélo sur le tronçon Ste-Hénédine-Bellechasse de la Véloroute de Dorchester, le **25 mai 2024 de 9 h 30 à 13 h** à la halte cyclable (près du Casse-Croûte au 92, Langevin).

Départ officiel à 9 h 45. Stationnement à l'église.

CLUB MARIVERAIN DE GÉNÉALOGIE

Le club mariverain de généalogie a des volumes à vendre à rabais, rendez vous sur le site www.genealogiestemarie.ca sous l'onglet *Volumes à vendre* (prix à rabais indiqués).

VENTE DE VOLUMES riches en trésors généalogiques

TITRES
OFFERTS :

- Baptêmes, Mariages et Sépultures
- Historiques des terres
- Le patrimoine scolaire de Sainte-Marie

Disponibles du 8 avril au 15 juin :

47, rue Notre-Dame Sud
(selon les heures d'ouverture)

Pour
info :

clubmg@live.ca
www.genealogiestemarie.ca



Heures d'ouverture

Mardi et jeudi -- 13h00 à 16h00
Mercredi soir -- 18H00 à 20h30
ou
sur rendez-vous à
Tel: 418-387-5886

140^e GROUPE SCOUT BELLECHASSE

Bingo Scout, 21 avril, 13 h, aréna de Saint-Henri

Quelques cartes encore disponibles au 418 858-2931

Nos jeunes ont vécu de belles expériences lors de leur camp d'hiver. Grâce à leurs animateurs enthousiastes, nos castors ont participé au Carnaval des Tuques. Ils ont appris à construire un fort et participé au rallye du bonhomme Carnaval. Nos louveteaux sont devenus des chasseurs de fantômes tout en développant leur technique de marche en raquettes. Ils ont participé à un jeu d'évasion. Quant aux aventuriers, ils ont appris à bâtir des abris de survie, à monter leur tente chauffée et à cuisiner en plein air, même l'hiver. Quelques-uns ont vécu un camp léger avec coucher sous tente non chauffée.



Tous sont revenus avec des étoiles dans les yeux.

Cécile Buteau, adj. au chef de groupe



ALARMES INCENDIE NON FONDÉES



90 SECONDES
POUR UNE PROTECTION
SANS FAUSSE NOTE!



Québec

PROPRIÉTAIRES

Conseils pour éviter les alarmes non fondées

Faites installer les détecteurs de fumée du système d'alarme loin des sources de fumée ou de vapeur d'eau : cuisine, pièce avec foyer, salle de bain ou atelier.

Optez pour des détecteurs photoélectriques : ils sont moins sensibles à la fumée légère et à la vapeur.

Bien que l'activation de la fonction de délai soit facultative, il est recommandé de la faire activer à l'intérieur d'une propriété privée. Renseignez-vous auprès de votre centre de télésurveillance ou du spécialiste qui en fait l'entretien.

Il est déconseillé de la faire activer dans les bâtiments destinés à héberger des personnes dont la capacité d'évacuation est limitée, par exemple les résidences privées pour aînés.

Utilisation du système d'alarme incendie

- Assurez-vous que votre système d'alarme relié à un centre de télésurveillance répond aux normes en vigueur.
- Apprenez comment fonctionne votre système d'alarme et montrez-le aux occupants de votre demeure.
- Assurez-vous que le numéro de téléphone de votre centre de télésurveillance est inscrit sur le clavier de commande du système ou près de celui-ci.
- Renseignez-vous auprès de votre municipalité sur la réglementation concernant l'installation et le fonctionnement des systèmes d'alarme incendie.

Entretien du système

- Faites remplacer les détecteurs de fumée tous les 10 ans.
- Procédez à des essais deux fois par année pour assurer leur bon fonctionnement.
- Nettoyez fréquemment l'extérieur des détecteurs de fumée à l'aide d'un aspirateur. N'ouvrez pas le boîtier.
- Prévenez votre centre de télésurveillance à la suite d'une panne électrique ou téléphonique. Testez ensuite votre système.
- Inspectez les piles de votre système d'alarme et assurez-vous que leurs bornes ne sont pas corrodées. S'il y a corrosion ou fuite de liquide, faites-les vérifier par un spécialiste.

Une alarme incendie non fondée est un signal indiquant le déclenchement d'un système d'alarme incendie relié à un centre de télésurveillance et qui a causé le déplacement inutile des pompiers.

TROP D'ALARMES INCENDIE NON FONDÉES AU QUÉBEC

Plus de neuf alarmes incendie sur dix que reçoivent les centres de télésurveillance sont non fondées.

Près de 20 % de ces alarmes sont dues à une installation déficiente des composants du système d'alarme, à un mauvais entretien et à des composants défectueuses.

Plus de 40 % de ces alarmes sont engendrées par de la fumée légère (vapeur d'eau, fumée de cigarette ou de chauffage, poussière).

Environ huit alarmes incendie non fondées sur dix se déclenchent entre 7 h et 20 h, lorsque les occupants sont à leur domicile. Ils peuvent donc réagir rapidement pour éviter que les pompiers se déplacent inutilement.

90 SECONDES POUR RÉAGIR!

La majorité des systèmes d'alarme incendie disposent d'une fonction de délai de **90 secondes** avant la transmission du signal d'alarme à un centre de télésurveillance. Demandez à votre installateur ou au responsable de l'entretien du système de s'assurer qu'elle est activée.

Avant d'annuler l'alarme, vérifiez pour quelle raison elle s'est déclenchée : incendie réel, manipulation erronée, fumée légère, etc. Considérez toute alarme comme fondée jusqu'à preuve du contraire.

En présence de fumée ou d'un feu, évacuez les occupants jusqu'au point de rassemblement, puis faites le 9-1-1. Ne retournez pas à l'intérieur sans la permission des pompiers.

Si vous êtes certain que l'alarme est **non fondée**, vous disposez de **90 secondes** pour composer votre code d'accès afin d'annuler l'alarme et d'éviter sa transmission au centre de télésurveillance.

Si votre système ne dispose pas de la fonction d'annulation, attendez une minute après le début de l'alarme que la ligne téléphonique se libère, puis appelez votre centre de télésurveillance.



RÉACTION : 90 SECONDES POUR ÉVITER UNE ALARME!

N'oubliez pas que l'activation de la fonction de délai de la transmission du signal d'alarme accorde un maximum de **90 secondes** aux occupants pour vérifier le bien-fondé de l'alarme et, le cas échéant, pour l'annuler en composant le code d'accès au clavier du système.

Une alarme incendie non fondée est un signal qui a causé le déplacement inutile des pompiers et qui peut :

- coûter cher à la municipalité et aux contribuables, compte tenu des effectifs qu'elle monopolise;
- être passible d'une amende dans certaines municipalités;
- monopoliser les pompiers loin des urgences véritables, pouvant ainsi compromettre la sécurité des citoyens;
- entraîner les intervenants d'urgence à exposer leur vie et celle de leurs concitoyens au danger lors de leurs déplacements.

Être consciencieux et prudent
évite bien de fausses alarmes.
C'est la responsabilité de chacun
d'en réduire le nombre!

Ce dépliant a été réalisé en collaboration avec :

Pour plus d'information, rendez-vous au securitepublique.gouv.qc.ca, onglet sécurité civile et sécurité incendie.

Sécurité publique
Québec

ENTREPRENEURS EN CONSTRUCTION OU EN RÉNOVATION

Conseils lors des travaux dans les bâtiments résidentiels

- Informez-vous auprès du propriétaire sur la manière de désactiver et de réactiver le système d'alarme incendie relié à un centre de télésurveillance.
- Demandez au propriétaire, avant de commencer les travaux, d'aviser son centre de télésurveillance au début et à la fin des travaux.
- Localisez les fils du système d'alarme, les détecteurs de fumée et de chaleur ainsi que les gicleurs afin de ne pas les endommager.
- Recouvrez chaque détecteur de fumée d'un couvercle rigide et étanche.
- Passez délicatement l'aspirateur sur les couvercles rigides avant de les enlever ainsi que sur les détecteurs à la fin de chaque journée de travail et à la fin des travaux.
- Aérez la pièce pendant les travaux.

Plus de 10 % des alarmes incendie non fondées sont occasionnées par des travaux de construction ou de rénovation.

Précaution

Agissez avec précaution lorsque vous utilisez des outils qui provoquent de la fumée, soulèvent de la poussière ou dégagent de la vapeur à proximité des détecteurs de fumée, comme un pistolet chauffant, une torche à l'acétylène ou une sableuse.

Soyez consciencieux quand vous percez un mur, un plafond ou un plancher, car vous pourriez abîmer un fil du système d'alarme.

PROFESSIONNELS DE L'INSTALLATION ET DE L'ENTRETIEN

Recommandations pour l'installation et l'entretien

Recommandez à vos clients de se renseigner sur la réglementation municipale concernant l'installation des systèmes d'alarme.

Une alarme incendie non fondée peut :

- miner la confiance de vos clients à l'égard de la fiabilité de leur système d'alarme et des services offerts par votre entreprise;
- faire hésiter vos clients à activer leur système d'alarme, exposant ainsi les occupants et leur domicile aux risques d'incendie.

Installation professionnelle

Programmez le système avec un premier délai de base de 30 secondes où l'alarme sonne seulement dans la demeure. Si un occupant a appuyé sur une touche du clavier de contrôle, le système devra permettre un second délai de 60 secondes pour composition du code d'accès, ce qui évitera la transmission de l'alarme et cessera la sonnerie.

Informez le centre
de télésurveillance des travaux
avant l'installation ou l'entretien.



- Installez les systèmes d'alarme incendie résidentiels, selon les recommandations de la norme CAN/ULC-S540 *Norme sur les systèmes d'alarme incendie résidentiels et de sécurité des personnes : installation, inspection, mise à l'essai et entretien*.
- Privilégiez l'utilisation des détecteurs photoélectriques et des pièces homologuées ULC.
- Installez les détecteurs de fumée, selon les recommandations du fabricant et les normes en vigueur. Les détecteurs se trouvant au sous-sol devraient être placés à proximité des escaliers menant à l'étage.
- Installez un relais de fin de ligne pour signaler une défectuosité au panneau de contrôle du système d'alarme, dans l'éventualité où l'alimentation électrique des détecteurs serait coupée.
- Expliquez à vos clients comment utiliser et entretenir leur système d'alarme.

Entretenez la confiance

Un système d'alarme incendie installé et entretenu selon les normes en vigueur et les recommandations du fabricant constitue la meilleure publicité pour votre entreprise!



**LE CLUB MARIVERAIN DE
GÉNÉALOGIE PRÉSENTE :**



L'ÉVÉNEMENT FAMILLE GAGNON

Dimanche 26 mai

13 h 30

Galerie d'art de Sainte-Marie

Rencontre dédiée à l'histoire de la famille Gagnon, descendants de Ignace Gagnon arrivés à Sainte-Marie en 1741.



Confirmer votre présence à *Lucille Blais* 418-386-3662 ou par courriel clubmg@live.ca

FADOQ

NOS ACTIVITÉS :

Visite de la maison de RADIO-CANADA + VOYAGE EN ONTARIO le 16 juillet – 4 jours

Spectacle de DON JUAN

30 août 2024 au Grand Théâtre de Québec

Éliane 418 882-5905



Commission des loisirs organisés de Sainte-Hénédine



Voici ce que vous devez prendre en note pour le mois :

À surveiller...

La prochaine activité prévue par votre Comité Loisirs sera :

KaraoKé

Au Chalet de loisirs
19 avril - 19h à 23h

moitié / moitié

Viens partager ton talent ou tout simplement passer une belle soirée!



2 pour 1
sur la boisson
de 19h à 20h

Responsable des loisirs
Pascale Martel
loisirs-sthe@hotmail.com
(418) 935-7125

Info Festival
22 au 25 août 2024

Les préparatifs avancent à bon train !
Ça s'en vient... à mettre à vos agendas !!!

Programme

Jeudi
22 août

Vendredi
23 août

Samedi
24 août

Dimanche
25 août

• Soirée bingo*

• 7 à 9 remerciement
des commanditaires
• Food truck
Chez D'Artagnan
• Spectacle de music
des Cool Cats*

• Marché public
• Jeux gonflables
• Food truck
Chez D'Artagnan
• Roulotte Défi Évasion*
• 5 à 7 familial
• Show de Lutte
Professionnelle NSPW*

• Messe sous le
chapiteau
• Brunch



* Billets en vente à
partir du 1er mai 2024
détails sur la page
Facebook

Bénévoles recherchés

Ça va être
un gros évènement
et on a besoin d'aide !

Voici les postes à combler :

Donnez votre nom :
loisirs-sthe@hotmail.com

- Surveillants jeux gonflables
- Animateurs tournois (washer, etc.)
- Bar (bingo, 7 à 9, spectacle, 5 à 7, lutte)
- Admission (site, activités)
- Gestion stationnement

Marché public

Exposants et jeunes entrepreneurs
recherchés !
Coût : 10\$/ table
Gratuit (jeunes entrepreneurs)

Pour informations :
loisirs-sthe@hotmail.com
(418) 935-7125



LOISIRS SAINTE-HÉNÉDINE

Informations:
Pascale Martel
(418) 935-7125
loisirs-sthe@hotmail.com

Programmation des loisirs Printemps - Été 2024
Inscriptions du 20 mars au 3 avril 2024
(C'est pour le dimanche suivant)

CONFIRMATION :

COURS - ENFANTS

- GARDIENS Avertis
- CHEER / GYM

COURS - ADOS ET ADULTES

- YOGALATES
- YOGA DOUX / MÉDITATION
- VOLLEYBALL
- BASEBALL HOMME
- BASEBALL FEMME

BASEBALL ENFANTS
Les groupes pour enfants ne sont pas encore finalisés.

Groupes	Places restantes	Débutants
5-6 ans	10 / 10	Begin
7-8 ans	5 / 10	OL
9-10 ans	1 / 10	OL
11-12 ans	3 / 10	Begin

Baseball 2024
Volontaires recherchés!!!
La saison de base approche à grand pas... Pour bien s'y préparer, nous avons besoin d'un bon coup de main pour différentes tâches:

- Entraînements pour équipe d'entraîneurs
- Activités d'entraînement général
- Manèges et animations

Téléphone: (418) 935-7125 ou téléco: (418) 935-7125

UN COURRIEL DE CONFIRMATION SERA ENVOYÉ POUR CHACUN DES GROUPES AVEC TOUS LES DÉTAILS NÉCESSAIRES (DATES, HEURES ET ENDROIT)

La Programmation
Printemps-Été
va bientôt débiter...

Tous les détails sur notre page
Facebook : Loisirs Ste-Hénédine

La Programmation
Terrain de jeux
aussi est sortie...

TERRAIN DE JEUX 2024

Période d'inscription sur Québec
20 avril à midi ou 15 mai à midi

Enfants de 5 à 12 ans*

* Les enfants de 4 ans qui ont fréquenté la maternelle à ans en 2023-2024 sont acceptés

CALENDRIER DE L'ÉTÉ

Semaine 1 : 26 ou 28 juin
Semaine 2 : 2 ou 5 juillet
Semaine 3 : 8 ou 12 juillet
Semaine 4 : 15 ou 19 juillet
Semaine 5 : 22 ou 26 juillet
Semaine 6 : 29 juillet ou 2 août
Semaine 7 : 5 ou 9 août
Semaine 8 : 12 ou 16 août

HORAIRE DE JOURNÉE TYPE

Service de garde : 7h à 8h
Arrivée des enfants : 8h à 9h
Activités : 9h à 11h45
Dîner : 11h45 à 13h
Activités : 13h à 16h
Départ des enfants : 16h à 16h30
Service de garde : 16h30 à 17h30

LOISIRS SAINTE-HÉNÉDINE

LES MARDIS - GYM
Inscrivez votre enfant à un cours de gymnastique avec Corinne
10h à 11h
7, 9, 16 juillet
Offre aux enfants de 5 à 12 ans
(offre non exclusive au terrain de jeux)

CAMP DES DÉFIS EXTREMES

Terrain de jeux : 45\$/ semaine
Service de garde : 25\$/ semaine
Niveau : 25% sur la fee semaine
100% sur le 2e semaine
75% sur le 3e semaine

La cote inclut: Un t-shirt de 100\$ avec
accessoires du thème de l'été + toutes
les activités/activités spéciales de l'été!

INFORMATIONS:
Pascale Martel
loisirs-sthe@hotmail.com
(418) 935-7125



TERRAIN DE JEUX

2024



Période d'inscription sur Qidigo
17 avril à midi au 15 mai à midi

Enfants de 5 à 12 ans*

* Les enfants de 4 ans qui ont fréquenté la maternelle 4 ans en 2023-2024 sont acceptés

CALENDRIER DE L'ÉTÉ

Semaine 1 : 26 au 28 juin
Semaine 2 : 2 au 5 juillet
Semaine 3 : 8 au 12 juillet
Semaine 4 : 15 au 19 juillet
Semaine 5 : 22 au 26 juillet
Semaine 6 : 29 juillet au 2 août
Semaine 7 : 5 au 9 août
Semaine 8 : 12 au 16 août

HORAIRE DE JOURNÉE TYPE

Service de garde : 7h à 8h
Arrivée des enfants : 8h à 9h
 Activités : 9h à 11h45
 Dîner : 11h45 à 13h
 Activités : 13h à 16h
Départ des enfants : 16h à 16h30
Service de garde : 16h30 à 17h30

LOISIRS



CAMP DES DÉFIS
EXTRÊMES

SAINT-HÉNÉDINE

LES MARDIS - GYM

Inscrivez votre enfant à un cours
pour bouger un peu plus !

Gymnastique : 13h à 14h
7\$ / cours
2, 9, 16 juillet

Offert aux enfants de 5 à 12 ans
(offre non exclusive au terrain de jeux)

TARIFICATION :

Terrain de jeux : 65\$ / semaine
Service de garde : 25\$ / semaine

Rabais: 25% sur la 6e semaine
50% sur la 7e semaine
75% sur la 8e semaine

Le coût inclus: Un t-shirt du TDJ aux
couleurs du thème de l'été + toutes
les sorties/activités spéciales de l'été

INFORMATIONS :

Pascale Martel
loisirs-she@hotmail.com
(418) 935-7125



Des nouvelles de votre bibliothèque

Bibliothèque La Détente

1299-B Route Sainte-Thérèse
Ste-Hénédine G0S 2R0
T : 418-935-3993

Heures d'ouverture :

Mardi :	10-12h
Mercredi	14h-16h & 19h-20h30
Jeudi	19h-20h30
2e samedi	10H-11h

Consultez le portail de la bibliothèque : www.reseaubibliocnca.qc.ca/client/fr_CA/sainte-henedine
Suivez -nous aussi sur Facebook et partagez l'information avec vos contacts !



VOUS N'ÊTES PAS INSCRIT À LA BIBLIOTHÈQUE ?

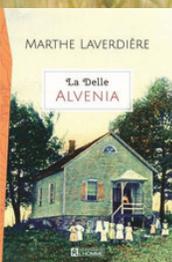
Saviez-vous que l'abonnement à notre bibliothèque est gratuit ?

Que nous avons une très belle collection de livres et de revues pour tous les âges ?

Que nous achetons de nouveaux livres de façon régulière ?

De plus, si vous désirez un livre en particulier que nous n'avons pas à la bibliothèque, vous pouvez nous faire une demande d'achat en l'inscrivant sur la feuille qui est au comptoir de prêt ou en le demandant aux bénévoles. Grâce à votre numéro d'abonné.e, vous pouvez aussi faire une demande de prêt entre bibliothèque (PEB), à partir de chez vous.
Venez nous voir lors des heures d'ouverture; il nous fera plaisir de vous faire connaître notre bibliothèque !

Nouveautés !!!



HEURE DU CONTE

Vos petits ont rendez-vous à la bibliothèque pour l'Heure du conte samedi le 11 mai à compter de 10h00!

Nous lirons : Koala et la fleur de Mary Murphy